

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

PUBLIC

Directeurs, responsables et collaborateurs des services juridiques, Charges de gestion locative, Collaborateurs en charge des systèmes d'information, DPO / délégué à la protection des données, Tout salarié, collaborateur ou responsable ayant la charge de la gestion des fichiers de locataires

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports sur les nouvelles dispositions réglementaires. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (stratégie contractuelle, clauses....) Echanges à partir des questions des participants. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

RGPD : la sécurité des données des locataires

Le RGPD alourdit considérablement la responsabilité des acteurs traitant des données personnelles et leur impose de prendre des mesures techniques et organisationnelles visant à assurer la sécurité de ces données. L'adoption d'une culture de conformité à la sécurisation des systèmes d'information, des réseaux et des données traitées est désormais une priorité. Compte tenu des données que les bailleurs sociaux peuvent être amenés à traiter, le respect de cette obligation de sécurité des données est primordial. C'est pourquoi ce webinar vous propose de revenir sur la réglementation en ce domaine et sur les actions concrètes à déployer pour respecter les dispositions applicables.

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

À distance

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1 :** Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de sécurité des données à caractère personnel
- **Objectif 2 :** Connaître les mesures à déployer pour assurer la sécurité des données
- **Objectif 3 :** Identifier une violation de données à caractère personnel et savoir réagir

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***

E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

Objectif 1 : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de sécurité des données à caractère personnel

Présentation générale

- Le RGPD et la Cnil
- Principes directeurs en matière de traitement des données à caractère personnel
- Rappel des principes applicables en matière de sécurité des données à caractère personnel

Objectif 2 : Connaître les mesures à déployer pour assurer la sécurité des données

Recommandation pour la conduite d'une analyse des risques et d'une analyse d'impact

Présentation des mesures-clés en matière de sécurité des données à caractère personnel : politique de sécurité des données et sensibilisation des utilisateurs

Check-list : *le guide de la Cnil sur les mesures concrètes de sécurité des données à déployer*

Encadrement des relations contractuelles avec les tiers en vue de la sécurité des données

Modèle : *clauses contractuelles types élaborées par le Commission européenne*

Objectif 3 : Identifier une violation de données à caractère personnel et savoir réagir

Identification d'une violation de données à caractère personnel

Atelier : exemples de violations de données à caractère personnel

Processus de gestion des violations de données à caractère personnel

Check-list : actions à déployer et réflexes à avoir en cas de violation de données à caractère personnel

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

